

SEANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le trois Octobre à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Maire.

Date de convocation : 25 septembre 2017

PRESENTS : Pierre SOLON, Daniel ROUSSINEAU, Michelle DAGUET, Nicolas JANSSEN, Marie-Christine DIETSCH, Agnès FRADET, Laurence LUSSEAU, Sonia BROSE, Jérôme BRILLARD, Aurélien LEMOINE, Sylvie BRANSOLLE, Judicaël BERTIN, Marie-Laure NIEAUX.

ABSENTS EXCUSES : Christophe TISSIER (pouvoir à Pierre SOLON), Frédérique LAUNAY (pouvoir à Aurélien LEMOINE)

SECRETAIRE : Aurélien LEMOINE

Lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES APPAREILS DE CHAUFFAGE DES LOGEMENTS COMMUNAUX

L'entretien est assuré actuellement par ENGIE HOME SERVICE qui ne dépanne pas 7 jours sur 7. Le contrat arrive à expiration le 30 juin 2018. Une proposition a été demandée à SAV, prestataire actuel pour l'entretien de la mairie, la salle des fêtes et de la bibliothèque.

La dernière facture acquittée pour ENGIE HOME SERVICE était de 1810 €, la proposition financière de SAV s'élève à 924 € sachant que les interventions sollicitées font l'objet d'une facturation complémentaire. Agnès FRADET suggère de se renseigner plus amplement auprès de ENGIE HOME SERVICE, Jérôme BRILLARD suggère de revoir tous les contrats communaux afin d'obtenir un prix.

A l'unanimité, les Conseillers Municipaux décident de résilier le contrat avec ENGIE HOME SERVICE et de contractualiser avec SAV à compter du 1^{er} juillet 2018.

Il faudra cependant se renseigner sur la compatibilité d'interventions de SAV sur la période restant à courir par ENGIE HOME SERVICE.

SALLE MULTISPORTS : SUIVI DU DOSSIER

Un courrier du service départemental de l'architecture nous informe que la salle multisports n'est pas incluse dans le périmètre de l'Eglise, ce en quoi, chacun est étonné.

Il manque les avis du conseil départemental, du SDIS, de la commission d'accessibilité (rendez-vous le 12 octobre prochain à la DDT) et du SPRICER (prévention des inondations).

Les CCTP ainsi que l'ensemble des documents formant le dossier de consultation des entreprises nous seront transmis en fin de semaine, l'avis d'appel à la concurrence sera ensuite envoyé à la presse locale et inséré sur la plateforme de dématérialisation.

Pour le dispositif d'assainissement, le conseil Départemental préconise une micro-station, Aurélien LEMOINE est dubitatif sur l'implantation d'une micro station qui risque d'être inondée.

Un rendez-vous a eu lieu avec ENEDIS pour le raccordement du bâtiment.

Pierre SOLON va solliciter la Communauté de Communes pour la remise en état du terrain de football.

REORGANISATION DU PERSONNEL

Afin de prendre en compte les observations du comité médical Pierre SOLON a décidé de réorganiser le service technique ; dorénavant, les 4 employés du service technique travailleront aussi bien à l'extérieur qu'à l'entretien des locaux communaux.

REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Pierre SOLON suggère, pour une meilleure organisation, que l'ensemble du personnel administratif travaille au rez de chaussée ; le mur entre le bureau de M. ROUSSINEAU et les toilettes actuelles pourrait être cassé, un devis a été établi qui s'élève à 2 052.30 € TTC, il estime la peinture à 1 500 € environ. Jérôme BRILLARD suggère que la peinture soit faite par les employés communaux. M. JANSSEN ne voit pas l'intérêt de regrouper le personnel administratif, il lui est répondu que l'agent qui est actuellement à l'étage fait beaucoup d'allers et retours notamment pour aller à l'imprimante.

Après un vote donnant une abstention et 14 voix pour, il est décidé de créer un troisième bureau au rez de chaussée.

Jérôme BRILLARD demande s'il y avait un budget prévu, Pierre SOLON lui répond que cette dépense en particulier n'était pas prévue mais qu'elle peut être incluse dans le budget.

RETOUR SUR LE PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Aurélien LEMOINE indique que le PADD projet d'aménagement et de développement durable a été validé et doit être présenté aux conseillers municipaux.

Il indique qu'il y a des pôles structurants (Droué et Fréteval-Morée) et un pôle relais (StHilaire la Gravelle Pezou).

L'objectif de croissance est de 0.5 % sur 10 ans représentant 350 logements sur l'ensemble de la communauté de communes.

Pour Pezou, on préserve notre PLU grenellisé, il y a 43 logements de prévus au lieu des 90 prévus dans notre PLU mais les parcelles sont plus grandes.

Les zones AU (à urbaniser) sont situées derrière la rue Robert Brianne, au-dessus du lotissement, rue de Vendôme sur un terrain à côté de la gendarmerie.

Des terrains ont été rajoutés dans l'enveloppe urbaine (Guegand, Brosse, à Chicheray et à Chêne Carré)

Les pôles économiques sont Droué au nord et Morée-Fréteval au sud.

La zone économique devra être de 15 hectares.

Les zones artisanales : voir pour Fontaine et la Thibaudière.

POINT NUMERIQUE

Afin de créer un point numérique à la mairie, les Conseillers Municipaux décident de solliciter la DETR pour l'aménagement de la salle du conseil et l'acquisition d'un ordinateur.

COMMUNICATIONS ET CULTURE

Conférence Gauguin le 12 Novembre : les frais de la conférencière s'élèveront à environ 200 €. Marie-Christine DIETSCH et Sonia BROSSE se rencontreront le 6 octobre afin de préparer des flyers et affiches pour cet évènement.

Projet Loir : Pierre SOLON a eu l'idée avec Monsieur PERROQUIN d'organiser une descente du Loir de Fréteval à Pezou dans des embarcations improbables, cette manifestation pourrait avoir lieu en août-septembre 2018.

Jérôme BRILLARD, Sonia BROSSE, Judicaël BERTIN et Marie-Laure NIEAUX se chargent de porter le projet.

QUESTIONS DIVERSES

Nicolas JANSSEN présente le budget arrêté à ce jour et indique qu'en novembre il sera débattu des orientations budgétaires 2018.

Michelle DAGUET annonce qu'elle a acheté 9 décorations de Noël pour 3 625 € TTC complétant ainsi les 12 que nous avons actuellement, il n'y aura pas d'achats l'année prochaine.

Pierre SOLON fait part d'une demande d'un administré qui propose 3 parcelles d'une superficie de 9500 m² pour 7000 € à la commune ; chaque conseiller y réfléchira.

Sonia BROSSE fait remarquer qu'un marquage au sol à Fontaine est complètement effacé et qu'il y aurait un panneau à déplacer. Daniel ROUSSINEAU lui dit que la commission voirie ira sur place lors de sa prochaine réunion.

Agnès FRADET demande s'il n'est pas possible de valoriser la commune pour relancer les ventes de maisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Pierre SOLON

Daniel ROUSSINEAU,

Michelle DAGUET,

Nicolas JANSSEN

Marie-Christine DIETSCH,

Laurence LUSSEAU,

Agnès FRADET,

Christophe TISSIER,
absent

Sonia BROSSE,

Jérôme BRILLARD,

Frédérique LAUNAY,
absente

Aurélien LEMOINE

Sylvie BRANSOLLE

Judicaël BERTIN

Marie-Laure NIEAUX